Attachée/Attaché de coopération pour le français (CRSP) à l'Institut français de Bulgarie – Antenne de Varna

INTITULE DE L'EMPLOI-TYPE NOMADE : responsable sectoriel filière coopération

CODE NOMADE : MEAE04-05	RATTACHEMENT RIME : FPEEPP10

DOMAINE FONCTIONNEL : élaboration et pilotage des politiques publiques

DOMAINE D'ACTIVITE : COOPERATION ET ACTION CULTURELLE

DEFINITION SYNTHETIQUE

L'agent recruté en CRSP (contrat de recruté sur place) est l'adjointe/l'adjoint de l'attachée/l'attaché de coopération éducative. Placé sous l'autorité de la directrice/du directeur de l'Institut français de Bulgarie, l'attachée/l'attaché de coopération pour le français à Varna suit la coopération linguistique et éducative dans la région de Varna et dans l'Est bulgare : enseignement bilingue dans les lycées de langues étrangères et les lycées professionnels à enseignement intensif de langues, formation continue des enseignants, certifications linguistiques et enseignement du français précoce. Elle/il met en place des actions de promotion de la langue française dans le cadre des orientations stratégiques définies par le poste et le Département.
Elle/il peut être amené(e) à représenter l'Institut français de Bulgarie dans tous les aspects de la coopération dans la région Est bulgare : coopération universitaire, culturelle et institutionnelle, l'agent étant le relais sur place des actions de l'ambassade. Il/elle travaille en étroite collaboration avec l'Alliance française de Varna au sein du Centre francophone de Varna.

ACTIVITES PRINCIPALES

Elle/il met en oeuvre la politique éducative et linguistique définie par le poste : activités de coopération dans le domaine éducatif (suivi et programme d'animation des lycées bilingues francophones, du primaire, du secondaire et des filières professionnelles de sa zone de compétence).
Elle/il contribue à l'organisation des actions de formation pour les enseignants des lycées bilingues (séminaires en Bulgarie).
Elle/il relaie et initie dans sa zone de compétence les partenariats académiques, les partenariats entre établissements et les projets dans le cadre des programmes européens Erasmus+.
Elle/il développe les certifications au sein de l'AF de Varna.
Elle/il travaille au rapprochement des lycées bulgares et des entreprises françaises implantées en Bulgarie, en liaison avec le Service économique régional et la Chambre de commerce et d'industrie franco-bulgare et suit dans sa zone de compétence le programme « Parrainage lycée/entreprise » initié par l'Institut français de Bulgarie.
Elle/il travaille avec les associations francophones de Varna (AF, Ecole Française Internationale de Varna Charles Perrault conventionnée avec la MLF) et plus largement avec les associations de l'Est de la Bulgarie. Elle/il pilote et anime le site Internet IFprofs pour toute la Bulgarie.

SAVOIR-FAIRE	CONNAISSANCES	QUALITES PERSONNELLES observées / observables en situation professionnelle
Être capable d'adapter les directives nationales et locales sur le terrain. Avoir le sens des relations humaines dans un contexte culturel différent. Communiquer en interne et avec des partenaires étrangers.	Maîtrise de l'anglais. Connaissance des cultures et langues slaves. Connaissance des principaux acteurs de la coopération internationale ainsi que des procédures de mise en place de programmes. Connaissance en didactique du français langue étrangère	Adaptabilité. Sens de la négociation et du travail en coordination avec une AF. Sens de l'initiative.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RECRUTEMENT EN TANT QUE CRSP

Les candidates/candidats doivent attester de leur résidence dans le pays concerné depuis au moins trois mois.
Pour les agents CRSP non titulaires d'une autre administration, le calcul du salaire de base tient compte du diplôme le plus élevé et de l'expérience professionnelle acquise de la candidate/du candidat, dont elle/il doit apporter la preuve.
Pour les agents CRSP titulaires d'une autre administration, il est procédé à une vérification de leur situation administrative (grade/échelon/indice) pour l'établissement du contrat.
L'indemnité de résidence est limitée à 15 (quinze) pour cent de celle octroyée aux agents expatriés. Elle est régulièrement ré-évaluée, en particulier en fonction du taux de chancellerie, et de l'appréciation des conditions locales.
L'attribution éventuelle de majorations familiales (conjoint / enfant(s)) est soumise à vérifications préalables quant à la présence dans le pays d'affectation et au versement d'aides issues d'autres organismes.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE
Ce poste requiert une grande disponibilité et des compétences polyvalentes. Sens de l'initiative, forte adaptabilité et sens du travail en équipe sont requis. Permis de conduire nécessaire.

ACQUIS PROFESSIONNELS SOUHAITABLES POUR EXERCER L'EMPLOI
Connaissance et pratique des différents types de coopération : coopération linguistique et éducative, coopération universitaire et coopération culturelle notamment. Connaissances en didactique du FLE. Connaissance des certifications. Connaissance du système éducatif français ainsi que des principaux projets de coopération européens (Erasmus +). Connaissance du fonctionnement d'une AF.

PASSERELLES ET EVOLUTIONS PROFESSIONNELLES VERS D'AUTRES EMPLOIS	
PASSERELLES COURTES	PASSERELLES LONGUES

TENDANCES D'EVOLUTION		
FACTEURS CLES A MOYEN TERME	IMPACT SUR L'EMPLOI REFERENCE	
	qualitatif	quantitatif
	Nécessité de s'adapter aux changements en faisant preuve d'initiative et d'innovation.	

SERVICE D'EMPLOI	
POSTE / DIRECTION	SERVICE / SOUS-DIRECTION
Attaché de coopération pour le français	Institut francais de Bulgarie / SCAC
COMPOSITION DE L'EQUIPE DE TRAVAIL	
L'équipe de travail de l'Institut français de Bulgarie se compose du conseiller de coopération et d'action culturelle, directeur de l'Institut, de l'attaché de coopération éducative, d'un attaché de coopération pour le français à Varna et de neuf stagiaires FLE.	
LIEU DE TRAVAIL	
Centre francophone de Varna, 69 Rue Preslav, 9000 Varna	
NUMERO DU POSTE DE TRAVAIL	

PROFIL STATUTAIRE ET FINANCIER DU POSTE	
STATUT / CORPS ET GRADE	ECHELLE DE REMUNERATION

Titulaire ou contractuel	Conforme aux règles de la fonction publique française en vigueur

CONTACTS
valerie.drake@institutfrancais.bg